

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### *Réformes de la nomenclature : qu'est-ce que l'ABSyM a pu réaliser ?*

Bruxelles, le 25 mai 2018.

**A l'ABSyM, l'expérience et le savoir-faire ne manquent pas. En tant que Président du Conseil Technique Médical (CTM), le vice-président de l'ABSyM, Jacques de Toeuf est une valeur sûre du syndicalisme médical depuis de longues années. Grâce à sa connaissance impressionnante des dossiers, il est le mieux placé pour nous résumer, depuis les élections médicales de juin 2014, ce qui a été réalisé pour la nomenclature au sein du Conseil Technique Médical et ce, avec la contribution active de l'ABSyM.**

Le Conseil Technique Médical est l'organe de concertation qui, au sein de l'INAMI, avise l'autorité compétente des réformes indispensables à la nomenclature des prestations médicales. Avec plus de 50 années d'expérience, une connaissance approfondie des dossiers et un soutien professionnel, l'ABSyM a clairement pu marquer de son empreinte la politique de santé.

[Cliquez ici](#) pour l'analyse : les travaux de l'ABSyM au CTM, 2014-2018.

*'Mais oui, vous pensez comme nous'*

*Les élections médicales du 7 au 26 juin – Votez ABSyM !*

Dr Marc MOENS  
Président